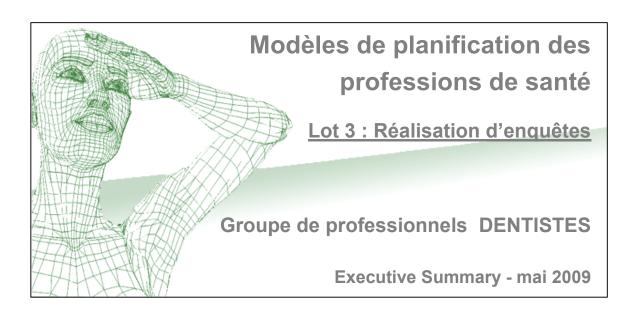
M.A.S. Market Analysis & Synthesis Brusselsesteenweg 46 a B-3000Leuven Belgium Tel: +32 16 22 69 67 Fax: +32 16 20 50 52 http://www.masresearch.be info@masresearch.be

SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement Dir.-gén. Soins de Santé primaires et Gestion de Crise

Service de planification des professions de la santé



EXECUTIVE SUMMARY L'ENQUETE GROUPE DE PROFESSIONNELS DENTISTES______Colofon

2

Colofon

Adjudicateur SPF Santé Publique, Service de Planification des Professions

de la Santé

Coordinateur de projet Anita Claes Réalisation du projet Anita Claes

Virginie Milis Joris Smet

Date Mai 2009

Statut du document Executive Summary

A la demande du SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement, Service de Planification des Professions de la Santé, 1.048 dentistes diplômés ont été interrogés – au moyen d'une enquête postale écrite –, dont 537 francophones (51%) et 511 néerlandophones (49%).

Avec une base rapportée de N=1.048, la marge d'erreur est de 2,95% (pour un intervalle de confiance de 95%). Cet échantillon total a permis d'obtenir des résultats significatifs et statistiquement fiables aussi bien pour l'ensemble de la population que pour certaines parties de cette population : la marge d'erreur est de 4,17% pour l'échantillon francophone de N=537, et de 4,28% pour l'échantillon néerlandophone de N=511.

L'échantillon a été tiré dans un fichier fourni par le SPF Santé Publique. Ce fichier comptait 8.280 dentistes reconnus par le SPF Santé Publique et domiciliés en Belgique. Après suppression des doublons (-2) et exclusion des plus de 75 ans (-263), nous disposions d'un **fichier de N=8.015 dentistes**. En ce qui concerne le sous-groupe des dentistes généralistes, un échantillon aléatoire a été tiré dans la sous-population de dentistes généralistes de N=1.499. Les sous-groupes des orthodontistes et des parodontologues ont quant à eux été sollicités dans leur entièreté (resp. N=385 et N=116).

L'âge moyen des dentistes interrogés (professionnellement actifs ou non) est de 48 ans (minimum 24 ans et maximum 74 ans). 58% des répondants sont domiciliés en Région flamande, 30% en Région wallonne, 12% en Région de Bruxelles-Capitale; 1 répondant réside à l'étranger.

72% des répondants sont des dentistes généralistes (N=755); chez les hommes, la part de dentistes généralistes est considérablement supérieure à celle présente chez les femmes (resp. 80% contre 63%). 20% des répondants sont spécialisés en orthodontie (N=213) et 7% en parodontologie (N=77). Dans ces deux catégories professionnelles, par contre, la part de femmes est plus élevée.

41% des répondants sont diplômés depuis 30 ans (année de fin d'études dans la période 1979-1988), 23% ont achevé leurs études entre 1969 et 1978 et 5% entre 1959 et 1968. 31% des répondants ont achevé leurs études dans les 20 dernières années : 19,5% entre 1989 et 1998 et 11% entre 1999 et 2008. Par conséquent, 1 répondant sur 4 est déjà actif en tant que dentiste depuis 26 à 30 ans. 18% l'est depuis 21 à 25 ans et 15% depuis 31 à 35 ans.

Lors de ces deux dernières décennies, proportionnellement plus de femmes que d'hommes ont obtenu leur diplôme en science dentaire (resp. 44% contre 21%), alors que c'était l'inverse antérieurement. Cela signifie que les dentistes de sexe masculin sont professionnellement actifs depuis plus longtemps que leurs collègues de sexe féminin. On constate également que la part de parodontologues ayant achevé leurs études durant ces mêmes 20 dernières années fut supérieure à celle des orthodontistes et des dentistes généralistes (resp. 67% contre 35% et 26%). Entre 1959 et 1978, davantage de dentistes généralistes ont terminé leurs études que d'orthodontistes et surtout que de parodontologues (resp. 32% contre 21% et 4%). Par conséquent, les dentistes généralistes sont également actifs professionnellement depuis plus longtemps que les deux autres groupes professionnels.

8% des répondants (N=79) n'exerce pas l'art dentaire pour le moment (que ce soit en Belgique et/ou à l'étranger).

Parmi ceux qui exercent l'art dentaire en ce moment – dans le sens du traitement de patients – (N=967), 96% le fait exclusivement en Belgique, 3% en Belgique et à l'étranger et 1% uniquement à l'étranger.

Les parodontologues sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à exercer uniquement à l'étranger (3%) ou en Belgique et à l'étranger (9%), que les orthodontistes (resp. 6% et 0,5%) et les dentistes généralistes (resp. 2% et 0,4%).

8% des répondants ne traitent pas de patients en Belgique pour le moment (N=86). Ceci concerne aussi bien ceux qui sont dentiste à l'étranger (N=7) que ceux qui ne sont pas / plus professionnellement actifs (N=72) ou qui exercent aujourd'hui une autre activité professionnelle (N=7).

Tous les dentistes ne traitant (actuellement) pas de patients en Belgique ont exercé l'art dentaire en Belgique par le passé (dans le sens du traitement de patients).

Le nombre moyen d'années où ils ont traité des patients en tant que dentiste en Belgique est de 28,73. Cette moyenne est plus élevée chez les hommes que chez les femmes : resp. 30,11 années contre 26,70 années.

Les principales causes d'arrêt de la profession sont : la retraite, la santé, la vie familiale.... .

A la question de savoir si l'on a oui ou non l'intention de (ré-)exercer l'art dentaire en Belgique dans le futur, 95% des personnes concernées répond par la négative (N=75).

En ce qui concerne le groupe qui exerce actuellement une autre activité professionnelle (N=7), ils sont principalement actifs dans le secteur de la santé ou médical (N=4), la prestation de services (privé) (N=1) ou un 'autre' secteur (entreprise biotechnologique, fonctionnaire dans l'environnement, immobilier,... (N=5)).

Plus de 8 dentistes sur 10 traitant des patients en Belgique¹ (N=962) ont commencé à pratiquer l'art dentaire directement après avoir obtenu leur diplôme. D'après les résultats, les femmes débutent plus vite que leurs collègues de sexe masculin, tout comme les dentistes généralistes en comparaison avec les parodontologues et les orthodontistes.

Un dentiste travaille en moyenne environ 45 heures par semaine (minimum 1,5 heures et maximum 93 heures). Ceci ne comprend pas uniquement le traitement de patients / temps de siège, mais également l'administration concernant le cabinet, la logistique et l'entretien des instruments, les échanges avec les collègues, la formation continue, les déplacements (déplacements entre le domicile et le lieu de travail non compris), etc. Les dentistes néerlandophones travaillent en moyenne environ 1,5 heures de plus par semaine que leurs collègues francophones. Les dentistes de sexe masculin travaillent en moyenne 7 heures de plus par semaine que leurs collègues de sexe féminin.

¹ Le reste de l'analyse se rapporte au groupe de personnes interrogées qui traitent des patients en Belgique pour le moment.

En outre, l'on peut constater que le dentiste généraliste travaille en moyenne environ 4 heures de plus par semaine que le parodontologue et l'orthodontiste.

En moyenne, les dentistes interrogés exercent leurs activités sur 1,5 lieux – chez les néerlandophones cette moyenne est plus basse que chez les francophones (resp. 1,67 contre 1,44). Nous notons la moyenne la plus élevée chez les parodontologues (1,83); elle est suivie de celle des orthodontistes (1,7) puis de celle des dentistes généralistes (1,45).

53% des lieux de travail sont localisés dans la Région flamande, 31% dans la Région wallonne et 16% à Bruxelles.

Sur 43% de l'ensemble des lieux de travail où les répondants exercent l'art dentaire, un seul dentiste est actif. Sur 23% des lieux de travail, 2 dentistes exercent leur profession et sur 17% des lieux, 3 à 4 dentistes sont actifs (stagiaires inclus). Sur 4% des lieux de travail, plus de 12 dentistes exercent l'art dentaire (stagiaires inclus).

En moyenne, chaque dentiste preste 29,72 heures par semaine sur chaque lieu de travail – les néerlandophones prestent en moyenne plus d'heures par semaine et par lieu que les francophones (resp. 32,62 heures contre 26,39 heures).

Etant donné que les parodontologues sont proportionnellement plus nombreux à travailler sur différents lieux de travail, ils travaillent également en moyenne moins d'heures par semaine sur chaque lieu de travail (24,61 heures). Le dentiste généraliste travaille en moyenne 31,65 heures par semaine sur chaque lieu de travail et l'orthodontiste 25,5 heures.

Sur 46% de l'ensemble des lieux de travail où les répondants exercent l'art dentaire, une seule chaise est disponible. Sur 30% de ces lieux, il y en a deux et sur 12% trois. Sur 3% de ces lieux, plus de 10 chaises sont disponibles.

71% des répondants sont propriétaires d'un seul lieu de travail et 7% de 2 lieux de travail. 22% des dentistes ne sont pas propriétaires du / des lieu(x) où ils travaillent. Les dentistes de sexe masculin sont considérablement plus souvent propriétaires d'un lieu de travail que leurs collègues de sexe féminin: 75% des dentistes de sexe masculin sont propriétaires d'un lieu de travail et 9% de 2 lieux de travail contre resp. 66% et 5% des dentistes de sexe féminin.

16% des dentistes de sexe masculin ne sont pas propriétaires du lieu où ils travaillent contre 29% des dentistes de sexe féminin.

En ce qui concerne la migration 'interne' entre domicile et lieu de travail, ce sont les dentistes résidants dans la Région de Bruxelles-Capitale qui migrent le plus : à côté des 69% de ces dentistes qui traitent leurs patients en RBC, 18% le font aussi bien en RBC qu'en Région wallonne.

Un dentiste traite (personnellement) en moyenne 61 patients par semaine en Belgique – 65 pour les dentistes néerlandophones et 56 pour les dentistes francophones. Les orthodontistes traitent en moyenne presque 88 patients par semaine ; ils sont suivis des parodontologues (55 patients) et enfin des dentistes généralistes (48 patients).

On consacre en moyenne 37,39 heures par semaine au temps de siège (traitement effectif d'un patient). En moyenne 6 heures sont consacrées à l'administration, à la logistique et à l'entretien des instruments, presque 2 heures aux déplacements (autres que ceux entre le domicile et le lieu de travail) et 0,45 heure à d'autres activités liées à la profession. Les parodontologues et les orthodontistes consacrent en moyenne moins de temps par semaine au temps de siège que les dentistes généralistes (resp. 34,91 et 33,98 heures contre 39,71 heures).

Les répondants traitent en moyenne 1,38 patients par heure de soins de patients². Cette moyenne est légèrement plus élevée chez les dentistes de sexe féminin, les néerlandophones et les orthodontistes.

Les dentistes voient en moyenne 1,69 patients par heure de temps de siège. Cette moyenne est également légèrement plus élevée chez les femmes, les néerlandophones et les orthodontistes.

En moyenne, chaque contact patient correspond à 0,85 heure (=51 minutes) de soins de patients. Cette moyenne est légèrement plus élevée chez les dentistes de sexe masculin, les francophones et les parodontologues.

En moyenne, les dentistes interrogés consacrent 0,7 heure (= 42 minutes) de temps de siège par contact patient. Cette moyenne est également légèrement plus élevée chez les hommes, les francophones et les parodontologues mais aussi chez les dentistes généralistes.

² Les soins de patients comprennent aussi bien le temps de siège que l'administration, la logistique, l'entretien des instruments, les déplacements etc.

De manière générale, les dentistes traitant des patients en Belgique suivent en moyenne 4,02 heures de formation continue par mois (minimum = 0,5 heures – maximum = 32 heures). Les orthodontistes et les parodontologues suivent en moyenne presque 2 heures de formation continue de plus par mois que les dentistes généralistes : resp. 5,24 heures (=5h15min.), 5,19 heures (=5h11min.) et 3,53 heures (=3h32min.).

Les répondants travaillent avec des assistants, secrétaires et/ou des conjoints aidant sur 62% de l'ensemble des lieux de travail où ils exercent leur profession (N=1.348). Cela monte à 88% pour les lieux de travail où les parodontologues sont actifs professionnellement, et à 77% pour ceux des orthodontistes. Pour les dentistes généralistes, l'on note le pourcentage le plus bas, c.-à.-d. 54%.

Ces assistants et/ou secrétaires et/ou conjoints aidant effectuent principalement des tâches de secrétariat et des tâches administratives et sont mis à contribution pour l'entretien des instruments ; ces deux tâches sont mentionnées par resp. 94% et 91% des dentistes interrogés. 72% des dentistes mentionnent également des tâches d'ordre logistique et 64,5% indiquent de l'assistance au fauteuil.

Selon les dentistes interrogés, les assistants et/ou secrétaires et/ou conjoints aidant pourraient dans le futur être d'une plus grande aide pour le secrétariat et l'administration (69%), l'assistance au fauteuil (69%), l'entretien des instruments (68%) et l'éducation à la santé (60%).

92% des dentistes qui traitent des patients en Belgique, travaillent uniquement en tant qu'indépendant. 3% sont uniquement actifs en tant qu'employé et 5% travaillent aussi bien en tant qu'indépendant qu'en tant qu'employé (soit comme activité principale, soit comme activité complémentaire).

Les parodontologues sont proportionnellement considérablement moins nombreux à travailler uniquement comme indépendant que les dentistes généralistes et les orthodontistes : resp. 76% contre 93,5% et 93%. Les parodontologues combinent davantage le statut d'indépendant avec celui d'employé (13% contre 4% chez les dentistes généralistes et les orthodontistes).

La part de dentistes qui travaille uniquement en tant qu'indépendant est légèrement plus faible chez les hommes que chez les femmes (resp. 91% contre 93%).

En ce qui concerne la répartition du statut de l'emploi entre activité principale et activité complémentaire, on constate que 94% des dentistes interrogés qui traitent des patients en Belgique sont actifs en tant qu'indépendant à titre principal. Ils travaillent en moyenne 45,04 heures par semaine sous ce statut.

5% travaillent en tant qu'employé à titre principal. La moyenne des heures prestées sous ce statut est de 37,48 heures.

3% des répondants exerce l'art dentaire en tant qu'indépendant à titre complémentaire et 3 autres % en tant qu'employé à titre complémentaire. Ils prestent en moyenne respectivement 12,43 et 8,28 heures de soins de patients sous ces statuts.

Les dentistes généralistes et les orthodontistes suivent la répartition générale selon le statut de l'emploi. Les parodontologues travaillent quant à eux proportionnellement moins en tant qu'indépendant à titre principal (84%) et plus en tant qu'employé à titre principal et complémentaire (resp. 14% et 10%). Les dentistes généralistes et orthodontistes travaillent en moyenne resp. 46,11 et 42,51 heures par semaine en tant qu'indépendant à titre principal et resp. 36,7 et 34,68 heures en tant qu'employé à titre principal.

En moyenne, les parodontologues travaillent à peu près autant d'heures en tant qu'indépendant à titre principal qu'en tant qu'employé à titre principal (resp. 41,25 et 41,51 heures).

A la question de la manière dont ils voient la suite de leur carrière (concernant le nombre d'heures à prester par semaine et à indiquer par période de 5 ans), presque 6 dentistes sur 10 (56%) répondent qu'ils s'attendent à un statu quo dans les 5 années à venir. Cette part diminue toutefois à mesure que l'on s'éloigne dans le temps. La proportion de répondants ayant l'intention de diminuer ou d'arrêter totalement son activité augmente avec le temps et la proportion de répondants ayant l'intention d'augmenter leur activité diminue.

En ce qui concerne le nombre d'années où l'on souhaite continuer à travailler comme dentiste, le sondage fait apparaître qu'un bon quart des dentistes compte encore exercer pendant 11 à 15 ans avant de compter d'arrêter définitivement (28% - chez les hommes, cette part est plus élevée que chez les femmes: resp. 31% contre 24%).

21% et 18 % des dentistes pensent arrêter dans resp. 6 à 10 ans et 16 à 20 ans. 11% indiquent vouloir arrêter d'ici 5 ans, ce qui concerne davantage les néerlandophones que les francophones (12% contre 9%) et les hommes que les femmes (14,5% contre 6%).

12% des dentistes en Belgique veulent arrêter leurs activités professionnelles d'ici 21 à 25 ans. Ici, la part de femmes double celle d'hommes (resp. 16% contre 8%).

La plus grosse part des répondants des trois groupes professionnels pense encore exercer l'art dentaire durant 11 à 15 ans. Une part relativement importante des dentistes généralistes et des orthodontistes souhaite déjà arrêter dans 6 à 10 ans (resp. 24% et 18%). Pour les parodontologues, ce n'est toutefois pas le cas (seulement 1%). Dans ce groupe-ci au contraire, 26% pensent encore travailler pendant 21 à 25 ans avant d'arrêter définitivement, et 22% pense encore exercer pendant 16 à 20 ans.

13% des dentistes traitant des patients en Belgique exercent également une autre activité professionnelle (N=120). Cela concerne davantage les néerlandophones (14%), les hommes (17%) et les parodontologues (27%).

49% du groupe qui exerce encore d'autres activités est également actif dans le secteur de l'enseignement (en moyenne 7,38 heures par semaine), suivi du secteur de la recherche (27% - en moyenne 13,02 heures par semaine), du secteur de santé ou le secteur médical (13% - en moyenne 9,17 heures par semaine), du secteur des assurances, mutualités et expertises (12% - en moyenne 2,42 heures par semaine) et de la fonction publique (12% - en moyenne 6,5 heures par semaine).

Dans une dernière question aux dentistes traitant des patients en Belgique, il leur était demandé d'évaluer leur activité actuelle de dentiste.

En général, on notera que la 'satisfaction des patients' est évaluée positivement par 74% des dentistes actifs en Belgique. La satisfaction au travail et la sécurité d'emploi sont également appréciées de façon plutôt positive (resp. 64% et 63%).

Le statut professionnel (44%), l'évolution générale de la profession (42%) et le revenu (32%) suivent à une certaine distance.

Les éléments étant jugés de façon (très) négative sont: la pression psychologique, le stress (68%), la charge de travail (61%), les horaires (50%), l'équilibre entre vie privée et professionnelle (47%), les exigences des patients (45%) et les risques professionnels (42%).